

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

AMENDEMENT

N ° AS1065

présenté par

M. Le Gac, M. Alauzet, M. Zulesi, M. Fait, M. Pellerin, Mme Pitollat, M. Roseren, M. Guillemard,
M. Vuibert, M. Giraud et M. Vojetta

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.